

Je vais citer ce que disent certains journaux, pour montrer que les agriculteurs ne sont pas mal disposés envers ce programme. Ils le voient d'un très bon œil, espérant qu'il réussira.

1320

Un article du *Globe and Mail* du 26 janvier, par exemple, dit du nouveau régime qu'il apportera aux agriculteurs admissibles la sécurité dont ils ont grand besoin. En voici un extrait:

Les céréaliculteurs de l'Ouest recherchent depuis cinq ans un programme de stabilisation du revenu qui ne dépende pas des fins électorales de Grant Devine.

Cette observation est tout à fait pertinente parce que nous avons vu trop souvent par le passé des programmes répondre davantage à un urgent besoin politique qu'à la situation financière désespérée des agriculteurs. Ce programme, évidemment, s'il se développe comme nous l'espérons tous, ne fera pas dépendre le système de versements de l'intérêt électoral de Grant Devine.

Le *Free Press* de Winnipeg dit ceci: «La protection du revenu agricole est manifestement injuste.» Il explique en ces termes:

Le débat politique se concentre exclusivement sur le régime universel. Il s'agit de savoir si la part de 33 p. 100 de la prime que doivent payer les agriculteurs est trop forte. Il faut également examiner la question du prix assuré fondé sur une moyenne mobile de 15 ans, dont certains prédisent l'effondrement quand les prix élevés de la fin des années 70 disparaîtront de la formule.

Cela nous ramène au point que j'ai soulevé tout à l'heure sur le lancement d'un programme en période de difficulté plutôt qu'en période de prospérité. D'autres prétendent qu'avec le régime universel, le gouvernement fédéral se décharge sur les gouvernements provinciaux d'une grande partie du soutien à l'agriculture. Cet argument se défend car il est arrivé par le passé que le gouvernement fédéral tente de rejeter la charge sur le dos des provinces.

L'assurance-récolte et d'autres programmes de stabilisation prévoyaient aussi bien des contributions fédérales que des contributions provinciales. Dans cette mesure, je suis certain que dans ma province, l'Ontario, la situation n'est peut-être pas la même qu'ailleurs au Canada.

Je voudrais relever une autre observation qui porte sur les établissements bancaires. Elle est tirée d'un article qui a paru dans le *Western Producer* du 14 février, sous le titre «La Banque Royale est favorable au programme». On rapporte que le directeur général de la Banque Royale, Allan Taylor, a affirmé:

Initiatives ministérielles

Il n'y a pas à s'inquiéter que la banque saisisse l'argent au complet pour acquitter une dette, favorisant ainsi le prêteur mais pas l'agriculteur, car cela ne se produirait pas puisque nous devons essayer de garder les agriculteurs dans les fermes.

D'aucuns ici pensent qu'il devrait y avoir une mesure législative, justement pour empêcher que cela se produise. Toutefois, il faudrait peut-être envisager une mesure législative qui fasse en sorte que la mainmise des banques ne leur permette pas de saisir tout l'argent. Ensuite, un bon programme d'assurance qui garantisse la stabilité du secteur agricole doit aider à éviter certaines des difficultés que l'on peut avoir à l'heure actuelle à obtenir du financement agricole. D'après moi, cette question est aussi préoccupante que les autres, car la capacité de continuer l'exploitation d'une ferme dépend du financement. Toute mesure qui garantirait cette stabilité serait très bien reçue, et ce pourrait être ce projet de loi.

En terminant, je réitère mon appui au principe général de ce projet de loi et j'espère que les détails du programme, qui se préciseront dans l'avenir, feront jaillir l'optimisme que nous souhaitons aujourd'hui.

C'est peut-être un peu utopique, mais, étant donné la situation actuelle dans le secteur agricole, il faut accorder le bénéfice du doute et souhaiter qu'il se produise une amélioration sous peu.

M. Len Taylor (The Battlefords—Meadow Lake): Monsieur le Président, je tiens à dire tout d'abord que je voudrais partager les 20 minutes qui me sont imparties avec le député d'Essex—Windsor. Je parlerai pendant dix minutes, puis j'entendrai des questions pendant cinq minutes. Le député d'Essex—Windsor en fera autant, si cela vous convient.

Le président suppléant (M. Hughes): C'est évidemment à la Chambre de décider. Je crois qu'elle est en général d'accord.

M. Taylor: Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je prends la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi C-98, la loi habilitant le gouvernement fédéral à entamer des négociations avec les gouvernements provinciaux en vue de conclure un accord à l'égard de programmes de soutien agricole.

Ces programmes, soit le régime universel et le Compte de stabilisation du revenu net, sont de plus en plus connus au sein de la collectivité agricole et surviennent à un moment où le besoin d'un programme de stabilisation à long terme du revenu se fait désespérément sentir.